



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-73117>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-73117**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de DAX

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21400088700015

Ville : DAX

Code postal : 40100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25DX092

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : commande.publique@grand-dax.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Qualification O.P.QR.S.L (Organisme Professionnel de Qualification en matière de réalisations de Sports et de Loisirs) ou équivalent
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la

date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/07/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le critère 1 « prix des prestations », noté sur 45 points (représentant donc un coefficient de 45%), sera jugé en fonction du montant total TTC indiqué dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) selon les scénarii suivants : 1) Offre de base uniquement 2) Offre de base + P.S.E 1 3) Offre de base + P.S.E 2 4) Offre de base + P.S.E 1 + P.S.E 2 Le critère 2 « Valeur technique » noté sur 45 points (représentant donc un coefficient de 45%) sera jugé au regard des sous-critères suivants : - Sous-critère 1 " Qualité du produit", noté sur 25 points, jugé au regard de la ou des fiche(s) technique(s) du praticable et attestation(s) de conformité des matériaux ainsi que de l'échantillon fourni qui permettra de juger la qualité de la moquette dans ses aspects de confort (non abrasion, douceur), de son esthétisme (homogénéité de la fibre, aspect visuel uniforme) de son dynamisme (sa capacité à se déformer sous une pression et à retrouver rapidement et parfaitement sa forme et son aspect initial). - Sous-critère 2 "Facilité de montage et d'installation du produit", noté sur 10 points, jugé à partir des modalités de montage et d'installation (joindre la ou les notice(s) de montage) indiquées dans le cadre de mémoire technique. - Sous-critère 3 "Modalités de garantie ", noté sur 10 points, jugé au regard des modalités de garantie sur 2 ans (précisant notamment les inclusions et exclusions de garantie) indiquées dans le cadre de mémoire technique. Le critère 3 « délai et modalités de livraison », noté sur 10 points (représentant donc un coefficient de 10%), sera jugé au regard des sous-critères suivants : - Sous-critère 1 " délai de livraison", noté sur 5 points, jugé au regard du délai indiqué par le candidat dans l'Acte d'Engagement - Sous-critère 2 " modalités de livraison", noté sur 5 points, jugé au regard des modalités de livraison décrites dans le cadre de mémoire technique.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture d'un praticable de compétition à ressorts

Code CPV principal - Descripteur principal : 37420000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison d'un praticable de compétition à ressorts pour la salle de gymnastique du Stade André Darrigade. Une consultation a été lancée précédemment selon la procédure adaptée. Les offres reçues étant irrégulières et non régularisables, cette consultation a fait l'objet d'une déclaration sans suite pour infructuosité.

Lieu principal d'exécution du marché : Dax 40100

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat jusqu'au terme de la durée de garantie proposée par le prestataire. Le candidat propose son délai de livraison. Il ne pourra toutefois pas dépasser le délai maximal de 3 mois à compter de la notification. Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres. Aucune variante n'est autorisée. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les

candidats fourniront un échantillon de la moquette. Cet échantillon devra être d'une taille très réduite à l'appréciation du fournisseur. Les offres des soumissionnaires qui n'auraient pas transmis en temps et en heure l'échantillon correspondant, se verraient rejetées sans même avoir été examinées. Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes : PSE 01 : Montage et installation du praticable de gymnastique Dans l'éventualité où la P.S.E serait retenue, le titulaire du marché devra assurer la coordination du montage et de la pose du praticable de gymnastique. Il est précisé qu'il n'y aura aucune fixation sur le sol. Le titulaire est réputé disposer de l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires au montage et à la pose du praticable. Le personnel de son entreprise mis à disposition sera dûment habilité et formé à cet effet. Au titre de cette PSE01, le prix proposé par le candidat devra comprendre : • Les réglages et essais du matériel une fois installé – Le candidat fournira un rapport de conformité indiquant que le praticable, une fois installé, respecte toutes les spécifications techniques et les normes de sécurité en vigueur. • L'enlèvement de tous les déchets, emballages engendrés par l'entreprise. Le montage devra inclure : • Le montage des ressorts sous le plancher. • La mise en place des liaisons entre les plaques. • La pose de la moquette ou des bandes enroulables de mousses moquettées et du kit anti-rotation. PSE 02 : Extension de garantie pour une durée totale de garantie de 5 ans. L'absence de chiffrage de ces prestations supplémentaires éventuelles dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet. La Ville de Dax fera son choix de retenir ou non une des deux PSE ou les deux PSE susvisées à l'issue de l'analyse des offres. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : sur fonds propres. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://demat-ampa.fr>. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse Internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/06/2025